

Atlas Controle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

26.149

Date du contrôle:

14/06/2023

Lieu du contrôle:

Rue du transvaal 67 Bruxelles 1070

Testeur d'installation:**Agent-visiteur:**

Michael Di Martino

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

TI-010/5394291

Date d'émission:

V1 14/06/2023 16:10:46

Prochaine visite avant le:

14/06/2024

Donneur d'ordre

Nom

ABC PEB

Adresse

Rue de mérode 64, 1060 Saint-Gilles

Téléphone**Email**

constantin_mpocas@yahoo.fr

Données générales

Adresse de l'installation

Rue du transvaal 67 Bruxelles 1070

Type de locaux

Appartement 1er etage

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

Leonardo

Adresse du propriétaire

Rue du transvaal 67 Bruxelles 1070

Installateur

Données du raccordement

GRD

Sibelga

Numéro de compteur

7499286

Code EAN**Liaison compteur-tableau**

Sous-tube 2x4

Tension de service

2 x 230 V

Protection générale

25 A 2P

Contrôles

Schémas/plans

NOK

Liaisons équipotentielles

NOK

Fondations

avant 81

Installation électrique

après 81

Description de l'installation

Voir Photo

Nombre de tableaux

2

Différentiel de tête

300mA - 40A - type A

Test BP du DDR

NOK

 ΔI_n

NOK

Contrôle de l'état

NOK

Matériel fixe

NOK

Protection contre les contacts directs

NOK

Protection contre les contacts indirects

NOK

Protection contre les surintensités

NOK

Prise de terre

Piquet

Résistance de terre (Ω)

0

Isolement ($M\Omega$)

0

Atlas Contrôle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

Conclusions

CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 :C-2020/30795 + C- 2020/30794) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur

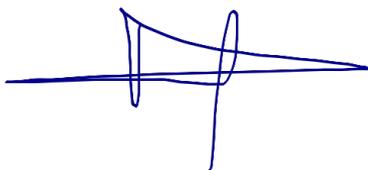



Tableau 1



Tableau 2

Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
---------	------------

Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Libellé	Paragraphe
Réaliser une prise de terre conforme aux prescriptions.	L1 : 4.2.3.; 5.4.2.; 5.4.3.
Adapter la section des liaisons équipotentielles principales.	L1: 5.4.4.1.; L3: 5.4.4.1.
Assurer la continuité de la liaison équipotentielle.	L1: 5.4.4.; L3: 5.4.4.
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	
(Re)placer la porte et/ou l'écran de protection du tableau. Possibilité de contact avec des pièces nues sous tension.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.; L3: 4.2.2.2.; 5.1.4.
Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; L3: 4.2.2.2.; 5.1.4
Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.
Installer le matériel (disjoncteurs, contacteurs, ...) suivant les instructions du fabricant.	L1: 1.4.; 2.8.1.; 3.2.2.4.; 5.3.6.1.; 5.3.6.2.; L3: 1.4.; 2.8.1.2; 3.2.2.4.; 5.3.6.1.
Eliminer ou remplacer les canalisations électriques dont la section des conducteurs est inférieure à 1 mm ² ou prévoir une protection adéquate pour l'application concernée.	L1: 8.2.1.
Prévoir un circuit exclusivement dédié pour chacun des appareils suivants: lave-linge / lave-vaisselle / sèche-linge / cuisinière électrique / taque de cuisson électrique/ four électrique / chaque appareil (mobile) à poste fixe Pnom >= 2600 W. Les appareils d'un chauffage électrique à poste fixe sont alimentés par un ou plusieurs circuits exclusivement dédiés. La section des canalisations électriques est choisie en fonction de la puissance de ces appareils ou machines électriques	L1: 5.2.1.2.
Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection.	L1: 5.4.3.5.; L3: 5.4.3.5.
Prise(s) : le contact de terre est à relier à la terre de l'installation.	L1: 5.3.5.2.
Nous conseillons de supprimer les canalisations hors d'usage.	
Fixer la (les) canalisation(s) au moyen d'attaches adaptées.	L1: 5.2.2.; 5.2.9.5.
Placer sous tubes ou goulottes adéquats les conducteurs de type VOB.	L1: 5.2.9.3.; L3: 5.2.10.4.
Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.	
Prévoir du matériel dont le degré de protection est au moins IP4X (IPXX-D).	L1: 5.1.4.; 4.2.2.3.; 4.2.2.2.
Adapter le degré de protection (IP) du matériel électrique placé dans la/les salle(s) de bains au volume dans lequel il est installé.	L1: 5.1.4.; 7.1.3.

Liste des remarques

Libellé	Référence
---------	-----------

Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Libellé	Référence
Les schémas de l'installation électrique doivent être conservés obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est également fortement recommandé de garder une copie des schémas à proximité du tableau de répartition principal.	RDE2
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.	RDE12
L'installation électrique n'est pas entièrement accessible pour inspection. Les locaux ne sont pas tous accessibles.	RDE13
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15